

Document de presse

Conférence de presse du 3 décembre 2020

C'est par un article du journal Corse Matin du lundi 23 novembre que nous avons été informés de l'abandon du gaz naturel liquéfié destiné à alimenter les centrales thermiques d'EDF en le remplaçant par du Diester à base de colza, c'est à dire de l'agro-carburant.

Il faut se rappeler qu'un consensus s'était fait sur l'utilisation du gaz naturel comme combustible de transition en attendant l'autonomie énergétique et que ce consensus rassemblait forces politiques, forces vives et citoyens. Cette décision avait été actée le 4 juillet 2019 par Gilles SIMEONI et François DE RUGY, ministre de la transition écologique, qui ratifiaient alors un relevé de conclusions validant les grandes lignes de la PPE, dont l'alimentation de la future centrale du RICANTU au gaz naturel. Cette décision qui semblait acquise avait été également confirmée à deux reprises par Mme Sylvie MOURLON, Directrice de la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC), lors de deux réunions du Conseil de l'Energie, de l'Air et du Climat de Corse. En effet, celle-ci que nous avons questionné au sujet du démarrage de la future centrale thermique du RICANTU, nous avait assuré "que le gouvernement mettait tout en œuvre pour que la future centrale du RICANTU démarre au gaz naturel". Pour ce faire, un appel d'offre avait été lancé, à charge pour les soumissionnaires de présenter le projet le moins disant (Gazoduc, barge, réservoir gravitaire ou autre), l'impératif de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) étant que les centrales thermiques de la zone non interconnectée de Corse (ZNI) au gaz naturel ou « à l'huile d'olive », restent alimentées selon le dogme d'EDF, au coût du charbon. Le président MACRON lui-même, lors de sa venue en Corse, avait expliqué que l'appel d'offre pour le gaz naturel liquéfié était reporté à la fin de cette année 2020. Deux entreprises avaient d'ailleurs déjà soumissionné dont TEREKA, une ancienne filiale de TOTAL.

Or, c'est par une communication non officielle annoncée par le quotidien régional que Barbara POMPILI, ministre de la Transition écologique, informe les habitants de la Corse que le projet gaz naturel est abandonné au profit du Diester, agro-carburant issu de l'huile de Colza, court-circuitant ainsi le relevé de décision du 4 juillet 2019 acté entre Gilles SIMEONI, président de l'assemblée de Corse et François De RUGY, ministre de la transition écologique. Par ailleurs, cette annonce, si elle était suivie d'effet, serait un recul important pour la future qualité de l'air de la région d'AJACCIO et de LUCCIANA car la combustion du gaz naturel ne produit ni oxyde de soufre, ni plomb, ni poussières et peu d'oxyde d'azote. De tous les hydrocarbures, le gaz naturel est celui qui dégage le moins de monoxyde de carbone à la combustion, il

n'émet ni fumées noires, ni odeurs. La combustion du carburant gaz naturel est plus lente que celle des autres hydrocarbures, elle permet même une réduction significative des vibrations et par conséquent du volume sonore des moteurs.

Par contre, le Diester (ou « ester méthylique d'huile végétale »), est un agro carburant pour moteurs diesel qui est utilisé en France en le mélangeant au fioul avec une proportion pouvant aller jusqu'à 30% de diester pour 70% de fioul.

Les émissions de monoxyde de carbone (réduisant la capacité du sang à transporter l'oxygène) et de micro-particules (pénétrant dans les poumons et associées aux cancers, aux maladies cardio-vasculaires, aux maladies respiratoires ainsi qu'à l'asthme) sont similaires à celles du diesel, tandis que les émissions de NOx (dioxyde d'azote générant des problèmes respiratoires) sont supérieures à celles du diesel.

En 2023, la région d'Ajaccio aura subi 44 ans de pollution au fioul lourd émise par la centrale du VAZZIO et si le diester est utilisé à la place du gaz pour faire fonctionner la future centrale du RICANTU, nous aurons donc hérité d'un VAZZIO Bis version moderne et la région d'AJACCIO continuera à être polluée jusqu'en 2050, si tant est qu'à cette date l'autonomie énergétique soit réalisée avec les énergies renouvelables.

En faisant ainsi alimenter les futures centrales par un carburant polluant sachant que les retombées sanitaires continueront à se faire sans bruit sur la population, la faune et la flore, la ministre Barbara POMPILI ne tombera-t-elle pas sous le coup la loi qu'elle est en train de concocter sur l'Ecocide et par ailleurs sous le coup de la mise en danger de la vie d'autrui, compte tenu de toutes les déclarations qui ont été faites par le Gouvernement d'Edouard Philippe qui, pour justifier alors l'augmentation de la taxe sur les carburants, mettait en garde les français sur les méfaits sanitaires de la combustion du diesel. Madame Elisabeth BORNE ministre de la transition écologique qui précédait à ce ministère Mme POMPILI, ne déclarait-elle pas à sud radio en 2019 "le diesel émet des particules, ça émet également des dioxydes d'azote qui sont très mauvais pour la santé ». Dès lors, les Corses n'étant pas des sous-citoyens ne sauraient encore subir des décennies de pollution, qui plus est par la conséquence d'une décision arbitraire prise en toute connaissance de cause par un gouvernement.

La coordination d'associations TERRA en appelle au président de l'assemblée de Corse afin qu'un Conseil de l'Energie, de l'Air et du Climat de Corse soit rapidement réuni pour débattre de la future alimentation des centrales thermiques de Corse et clarifier cette décision soudaine et autoritaire que tente manifestement d'imposer le gouvernement au mépris des élus et des habitants de la Corse et qui tourne le dos aux décisions déjà actées.